

DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/088/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Travaux de réfection de chaussée rue Henri Dunant pour le compte de la Commune de Eu.
Considérant qu'il y'a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité publique pendant les travaux.

ARRETE

- Article 1^{er} :** Du Lundi 4 mars 2023 de 8h00 jusqu'au Vendredi 15 mars 2024 à 18h00,
- La circulation sera interdite rue Henri Dunant dans sa partie comprise entre le Boulevard Victor Hugo et l'intersection route de Mancheville.
 - Un plan de déviation sera mis en place par les rues du Mont Vitôt, rue Charles Darwin et la rue d'Étalondes.
- Article 2 :** - Une signalisation sera mise en place par les Services Techniques.
- Article 3 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le vingt-neuf février deux mil vingt-quatre.

M. Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'Eu
Par délégation du Maire
Claudine BRIFFARD
1^{ère} Adjointe



Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

